

CR Bretagne 15/06/2018

Réunion Bretagne, le 15 juin 2018

Les adhérents de la région Bretagne avaient été invités à une réunion amicale mais néanmoins studieuse, le 15 juin, au domicile de Gisèle et Yves MOIGNO.

Etaient présents : Jean-Pierre MOUTON, Gérard POUCHAIN, Christiane PAURD, Jeannette LUBIN, Odile JOUAULT, Gisèle et Yves MOIGNO.

Se sont excusés : Michel MASSON, Annick et Victor GAUTIER, Thérèse GIQUEL, Louissette GICQUEL, Gino et Madeleine PIETROBON, Jean DOUSSAL, Marcel LESAGE, Colette LANGLOIS. Bernard DECONCHE avait oublié.

A l'ordre du jour : Le changement de fichier, la question de la communication sur le site APRC, les archives, le bulletin « papier », les vérificateurs aux comptes, la modification des statuts, les 40 ans de la Cavimac et notre action à cette occasion, la plateforme retraite, de nouvelles interventions auprès des « Politiques ».

1. Changement de Fichier : Jean-Pierre a expliqué que le transfert des données vers Assoconnect offre de nouvelles possibilités de gestion. Brigitte CLAUDE est chargée d'organiser ce fichier conformément à nos besoins. A noter que certaines données confidentielles, ou pouvant être considérées comme telles (appartenance à telle ou telle congrégation, nombre de trimestre Cavimac, recours ou non à la justice), ont été supprimées lors du transfert réalisé à partir de Gestaprc. En allant sur Assoconnect, chacun peut maintenant vérifier par lui-même les renseignements qui y figurent rectifier d'éventuelles erreurs ou en avertir Brigitte.

2. Reste à avancer dans la recherche d'un espace vraiment sécurisé concernant les infos juridiques qui ne sont plus accessibles sur le site pour l'instant et qui ne devraient, dans l'avenir, l'être qu'aux membres du pôle Juridique. C'est indispensable, eu égard au nouveau règlement sur la protection des données personnelles.

3 Les archives : l'enquête est en cours pour déterminer qui possède quoi. Faites-vous connaître auprès de Catherina si vous avez des archives concernant l'APRC. Il faudra trouver un moyen de les rassembler et de les mettre à la disposition des chercheurs. Pourquoi pas les Archives Nationales (à Roubaix pour les associations) ? Rien ne sera fait sans l'aval d'une AG.

4. Le bulletin papier : il nous coûte très cher. Nous sommes tous invités, adhérents bretons, à utiliser nos messageries et, éventuellement, notre imprimante. Ceux qui n'ont pas d'accès à Internet recevront les infos comme par le passé. Pas d'inquiétude.

5. Nous avons maintenant deux vérificateurs aux comptes : Yves LERAY qui avait été désigné à la dernière AG et François HUBERT qui a accepté de l'accompagner jusqu'à la prochaine.

6. Modification des statuts et du règlement intérieur : la proposition devrait aboutir et être présentée lors du C.A. des 26 et 27 septembre.

7. « 40 ans de la Cavimac » : plusieurs actions sont envisageables mais aucune n'est pour le moment retenue définitivement : action visuelle à l'intérieur du lieu de réunion pour les

AMC relevant de la Cavimac qui auront été invités à cette « célébration ». Action d'information à l'extérieur.

8. La plateforme retraite : il nous semble préférable que chacun et chacune aille donner son avis, en n'oubliant pas de mentionner son appartenance à l'APRC. Un grand nombre de participants ayant sensiblement la même position pourrait peut-être davantage attirer l'attention de ceux qui exploiteront cette consultation qu'une seule déclaration commune perdue dans la masse. Il n'est cependant pas déconseillé de faire aussi des actions par groupe si on trouve que c'est mieux.

9. Intervention auprès des élus : Michel NEBOUT prépare un APRC Info à ce sujet.

Gérard POUCHAIN, notre correspondant local, dévoué depuis tant d'années, souhaite voir sa charge allégée. Il accepte de continuer à transmettre les informations de l'APRC. Pour le reste, nous le suppléerons, en attendant de trouver une solution plus pérenne. Appel est fait à candidature pour proposer les réunions régionales, inviter les uns et les autres et renouer avec les belles heures de l'APRC Bretagne. D'avance merci.

L'ordre du jour étant à peu près épuisé (et nous aussi) nous avons bu un coup à la santé de tous et toutes et de l'APRC : Jean-Pierre avait apporté une bouteille, et mangé une tarte aux fraises confectionnée par Gisèle pour nous conforter dans notre volonté d'aller de l'avant.

Au nom de tous les présents,

Gisèle Moigno et JP Mouton